

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AKWABA FIHILE » en abrégé « AKWF »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
Institut Pasteur non loin du GROUPE SCOLAIRE OURA, Lot
61, Ilot 05, Lot 61, Ilot 05

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 16/02/2023 reçus par Me OUFFOUE D. BERNARD , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 20/02/ 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKWABA FIHILE » en abrégé «
AKWF »

Objet : L'Achat de plante, d'Engrais, Semences,
Plantation, récolte
Transformation, Vente, Import-Export de tous
produits Agro-alimentaires
Achat de Matières premières Agricoles
Transport de marchandises

Et généralement faire toutes opérations
commerciales, financières, mobilières et immobilières, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés, ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe ;

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
Institut Pasteur non loin du GROUPE SCOLAIRE OURA, Lot
61, Ilot 05, Lot 61, Ilot 05

Dirigeant(s) Mme KAMIL GALAB NEIMA (COGÉRANT), M
GOBA LOGBO PIERRE JUNIOR (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01355 du 28/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16393/GTCA/RC/2023 du 28/02/2023

